

Co-construction

Orientation

Information

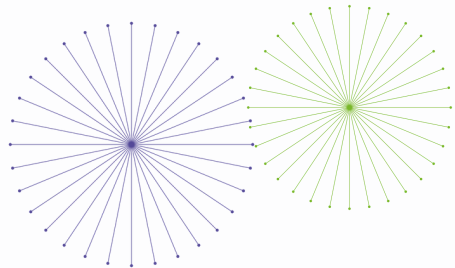
UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Soutien

Mise en lien

Accompagnement

Ecoute active



Le DAC46 a une mission de coordination et d'appui. Il regroupe une équipe pluriprofessionnelle.

Il intervient sans prendre la place des professionnels impliqués. Le médecin traitant reste le référent.

L'entrée dans le dispositif nécessite l'accord de la personne.

Nous contacter
Du lundi au vendredi
8h30 à 18h30



contact@dac46.fr



05 65 367 387



www.dac46.fr



DAC 46
Dispositif d'appui
à la coordination
LOT

SIEGE - 162 rue Wilson
46000 CAHORS

ANTENNE NORD - maison des
services rue Fricou
46120 LACAPELLE - MARIVAL


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie



DAC 46
Dispositif d'appui
à la coordination
LOT

Le DAC46 est un guichet unique et gratuit pour répondre aux besoins :

Des personnes se trouvant en situation ressentie complexe sur son parcours de santé

Des professionnels du social, sanitaire et médico-social.

Permanence téléphonique
Du lundi au vendredi
8h30 à 18h30

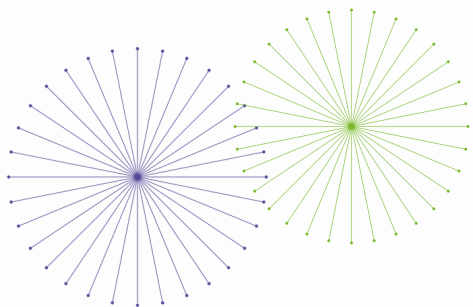
05 65 367 387

UN SERVICE QUI...

Répond à toute demande quelque soit l'âge ou la pathologie de la personne.

Propose une réponse graduée et adaptée.

Aide à faire face à la maladie, au handicap, à la fin de vie, à la perte d'autonomie ou à toute autre situation ressentie complexe.



Le DAC46 est une association à but non lucratif financée par l'ARS.

INFORME

Le DAC46 recense les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes.



Informar, expliquer l'activité d'une structure



Informar sur l'actualité territoriale (ateliers, projets, groupes de travail)

ORIENTE

Le DAC46 assure la mise en relation entre les personnes et les professionnels en fonction de leurs besoins et de leur situation.



Orienter vers un dispositif, une aide



Faciliter la mise en relation avec les professionnels adaptés

ACCOMPAGNE

Le DAC46 soutient les parcours complexes en menant des actions.



Evaluer la situation et les besoins de la personne



Faciliter l'accès aux soins, aux expertises



Appuyer les démarches sociales et médico-sociales



Proposer un projet personnalisé de coordination en santé adapté aux besoins



Appuyer l'organisation d'une hospitalisation



Faciliter la recherche de place en structure



Soutenir les proches aidants